

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, en Australie ou au Japon

RETRAIT OBLIGATOIRE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉ PAR LA SOCIÉTÉ



LafargeHolcim

PRÉSENTÉ PAR



**COMMUNIQUÉ CONJOINT DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LAFARGEHOLCIM LTD ET LAFARGE S.A.**

TERMES DU RETRAIT OBLIGATOIRE

Indemnisation en numéraire : 60 euros par action Lafarge S.A. (net de tout frais)

ou

Indemnisation en titres : 9,45 actions LafargeHolcim Ltd à émettre contre 10 actions Lafarge S.A.

Le présent communiqué est établi et diffusé par LafargeHolcim Ltd et Lafarge S.A. conformément aux dispositions des articles 237-16, 231-27 2° et 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 237-16 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 29 septembre 2015 sur le retrait obligatoire, apposé le visa n°15-507 en date du 29 septembre 2015 sur la note d'information établie conjointement par LafargeHolcim Ltd et Lafarge S.A. relative au retrait obligatoire visant les actions de Lafarge S.A. (le « **Retrait Obligatoire** ») en contrepartie d'une indemnisation en numéraire de 60 euros par action Lafarge S.A., net de tout frais ou, à titre d'option, d'une indemnisation sous forme de titres selon une parité d'échange de 9,45 actions nouvelles LafargeHolcim Ltd à émettre contre 10 actions Lafarge S.A. (l' « **Option d'Echange** »).

Conformément aux dispositions des articles 237-16 et 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de LafargeHolcim Ltd et Lafarge S.A. ont été déposées auprès de l'AMF le 29 septembre 2015 et mises à la disposition du public le 29 septembre 2015.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, en Australie ou au Japon

La note d'information visée par l'AMF ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de LafargeHolcim Ltd et Lafarge S.A. sont disponibles sur les sites internet respectifs de l'AMF (www.amf-france.org), de LafargeHolcim Ltd (www.lafargeholcim.com) et Lafarge S.A. (www.lafarge.com) et peuvent également être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

LafargeHolcim Ltd
Zürcherstrasse 156
8645 Jona
Suisse

Lafarge S.A.
61, rue des Belles Feuilles
75116 Paris
France

Société Générale
Corporate Finance
75886 Paris Cedex 18
France

UBS Securities France S.A.
69 Boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Contacts

Relations Presse : media@lafargeholcim.com

Zurich: +41 (0) 58 858 87 10

Paris: +33 (0) 1 44 34 11 70

Relations Investisseurs : investor.relations@lafargeholcim.com

Zurich: +41 (0) 58 858 87 87

Paris: +33 (0) 1 44 34 92 00

Avertissement

Le présent communiqué de presse conjoint a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué de presse conjoint, l'Option d'Echange, l'exercice de l'Option d'Echange et l'échange des actions Lafarge S.A. éligibles à l'Option d'Echange contre des actions LafargeHolcim Ltd peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Option d'Echange ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Option d'Echange, l'exercice de l'Option d'Echange ou l'échange des actions Lafarge S.A. éligibles à l'Option d'Echange contre des actions LafargeHolcim Ltd feraient l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué de presse conjoint sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Lafarge S.A. et LafargeHolcim Ltd déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.